

## AUTORISATION D'INTERVENTION CHEZ UN PATIENT MINEUR

Document à remettre signé avec justificatifs lors de la pré-admission <sup>(1)</sup>

Identité du patient mineur :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : |\_| |\_| / |\_| |\_| / |\_| |\_| |\_| |\_|

Au cours de la consultation avec le Dr ....., il a été convenu que mon enfant devait être opéré dans votre établissement.

A cet effet <sup>(2)</sup>,

- J'autorise ce médecin ou autre spécialiste concerné de l'établissement à pratiquer sur mon enfant les actes médicaux, chirurgicaux et anesthésiques nécessaires au traitement de l'affection qu'il présente.
- J'autorise, la Clinique du Sport de Bordeaux-Mérignac à commander et à régler pour mon compte tout équipement de prothèse nécessaire aux soins qui seront prodigués à mon enfant.
- J'autorise, en cas de nécessité absolue, l'équipe médicale à pratiquer une transfusion sanguine sur mon enfant.

**Pour une prise en charge en ambulatoire :**

- J'autorise l'intervention de mon enfant en ambulatoire

| 1 <sup>er</sup> détenteur de l'autorité parentale   | 2 <sup>ème</sup> détenteur de l'autorité parentale  |
|---|---|
| Nom : .....   | Nom : .....   |
| Prénom : .....                                      | Prénom : .....                                      |
| Qualité <sup>(3)</sup> : père – mère – tuteur légal | Qualité <sup>(3)</sup> : père – mère – tuteur légal |
| Téléphone :  _   _   _   _   _   _                  | Téléphone :  _   _   _   _   _   _                  |
| Date :  | Date :  |
| Signature :   | Signature :   |

Eventuellement :

Ne pouvant être présent le jour de l'hospitalisation, j'autorise la personne suivante à accompagner mon enfant <sup>(4)</sup>  
(une pièce d'identité lui sera demandée) :

Nom : .....Prénom : .....

**IMPERATIF**

<sup>(1)</sup> Documents à apporter à la clinique :

- **Pièce identité du mineur**
- **Autorité parentale conjointe : la signature des deux parents est obligatoire** (Livret de famille + pièce identité pour chacun des parents)
- **Autorité parentale exercée par un seul parent** (tuteur) : une seule signature, vous devez apporter la preuve que vous exercez seule la responsabilité de la tutelle (Livret de famille, jugement...+ pièce identité)

<sup>(2)</sup> Rayer le paragraphe pour lequel vous ne donnez pas votre autorisation

<sup>(3)</sup> Rayer les mentions inutiles

<sup>(4)</sup> L'accompagnant devra se munir obligatoirement d'une pièce d'identité